

Cercle National des Combattants

À Saint-Sorlin, le 2 juillet 2008



LCL^(er) Michel Verger
Administrateur
Coordonnateur Rhône-Alpes
Les Garennes, n° 6
26210 – Saint-Sorlin en Valloire
Tél./fax :
04 75 03 45 24
Mobile :
06 86 50 59 29
Courriel :
mvgr@wanadoo.fr

Monsieur le maire de Valence

Hôtel de ville

Place de la Liberté

BP 21119

26021 – Valence CEDEX

Objet : monde combattant – dénomination des voies

Référence :

- Inauguration prochaine d'une place « du 19 mars 1962 »

Monsieur le maire,

J'ai appris que votre municipalité a prévu d'inaugurer prochainement une place du 19 mars 1962.

Ce geste heurte profondément le monde combattant ainsi qu'un nombre considérable de nos concitoyens, plus particulièrement ceux qui font partie de la communauté des Repliés, Pieds-Noirs, Israélites et Musulmans d'Afrique française du Nord (AFN).

C'est en effet à partir de la date de ce « cessez-le-feu » – qui n'en fut pas un, car tacitement unilatéral – que commencèrent les grands massacres et une série sans précédent d'exactions et d'actions terroristes auxquelles furent soumises les populations d'AFN. Ce, rappelons-le, en violation des accords d'Évian en vertu desquels ce cessez-le-feu a été proclamé, accords que les forces de l'ordre françaises étaient, elles, tenues de respecter en laissant ainsi les populations civiles sans aucune protection contre les agressions de l'autre partie. En quelques mois, le nombre des victimes, massacrées, suppliciées, disparues à jamais dépassera celui des six années de conflit armé qui avaient précédé.

.../...

J'appelle respectueusement votre attention sur le fait qu'en procédant à une telle inauguration, vous ravivez des plaies qui n'ont toujours pas cicatrisé. Comme tant d'autres, je vous suggère de bien vouloir, dans un souci de cohésion nationale et de paix entre les communautés, revoir votre position à ce sujet, ce qui ne vous empêche pas de commémorer les victimes civiles et militaires de ce conflit ni d'honorer les Anciens Combattants d'AFN en leur dédiant une voie de votre belle ville.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma haute considération.

Copies à :

- Monsieur le président du CNC ;
- Monsieur le président du Cercle Algérieniste Drôme-Ardèche